

13 mars 2017

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la  
pétition du 27 septembre 2016: «Pour la survie des manifestations  
La ville est à vous dans nos quartiers: quel quartier doit mourir?»**

**Rapport de M<sup>me</sup> Brigitte Studer.**

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance du Conseil municipal du 27 septembre 2016. La commission s'est réunie les 10 et 31 octobre, 5 décembre 2016 et 9 et 30 janvier 2017 sous la présidence de M<sup>me</sup> Fabienne Baud. Les notes de séances ont été prises par M<sup>me</sup> Cristina Iselin et M. François Courvoisier que la rapporteuse remercie pour l'excellente qualité de leur travail.

**Texte de la pétition**

(Voir annexe.)

**Séance du 10 octobre 2016**

*Audition de M<sup>mes</sup> Sylvia Oberson, Séverine Golay, Carla Candolfi et MM. Eric Ragni et Kieran Pavel, pétitionnaires*

M. Pavel explique que les pétitionnaires ne viennent pas avec une colère mais un besoin. Les fêtes de quartier La ville est à vous existent à la Ville de Genève depuis une douzaine d'années. Cependant la structure financière actuelle ne correspond pas à l'évolution de la demande. Le budget avait été défini pour organiser sept à huit fêtes de quartier. Leur fréquentation et attrait ont porté leurs fruits et ces fêtes sont aujourd'hui un rendez-vous incontournable pour les habitants d'un quartier. En 2015, il y a ainsi eu 16 à 17 demandes dont 14 ont été réalisées, toutefois dans des conditions particulièrement difficiles. Il faut disposer d'un budget minimum pour les organiser dans des bonnes conditions. L'association La ville est à vous a constaté que les limites budgétaires mettent les bénévoles en souffrance. Les pétitionnaires tiennent à maintenir un niveau de qualité pour ces fêtes.

M<sup>me</sup> Oberson rappelle que ce sont les services de la Ville de Genève et le comité organisateur bénévole ensemble qui permettent à la fête d'exister. Les pétitionnaires demandent que La ville est à vous puisse se dérouler dans de bonnes conditions, ainsi que le maintien de l'ensemble des fêtes. La Ville de Genève compte environ quinze quartiers. Tous souhaitent organiser une fête, étant donné les bienfaits apportés en termes de lien social, et chaque quartier qui en fait la demande doit pouvoir l'organiser. Par conséquent, les pétitionnaires demandent la réévaluation des sommes annuelles attribuées aux fêtes, le main-

tien de la gratuité des prestations de la Ville de Genève et la mise à disposition de ressources humaines suffisantes dédiées au soutien de la manifestation.

Ces fêtes se sont développées et sont devenues victimes de leur succès. Pour cette raison, le comité organisateur a lancé cette pétition qui montre que les habitants souhaitent cette fête. Mais la manifestation a besoin de plus en plus de bénévoles et d'encadrement professionnel. Par conséquent, les pétitionnaires demandent que La ville est à vous puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

M<sup>me</sup> Golay explique que le comité organisateur est confronté, entre autres, lors de l'ouverture des barrières à 8 h du matin, à une affluence croissante ainsi qu'à des incivilités de la part de certains habitants. Le comité organisateur constate que l'organisation pratique, comprenant la sécurité, les barrières, les parkings, etc., est difficile à gérer et qu'il est donc important d'avoir des bénévoles qui connaissent les règles de base de communication et de médiation afin de tempérer les moments forts comme l'ouverture des barrières.

M<sup>me</sup> Candolfi affirme que, vu l'augmentation du nombre de fêtes, le comité organisateur dispose de moins de budget par manifestation. La principale tâche des bénévoles est de faire respecter les règles de sécurité, comme de poser les panneaux d'interdiction de circulation. Ces règles sont édictées par les comités, quel que soit le quartier. Cette année, étant donné les restrictions budgétaires par quartier, la Ville de Genève a demandé au comité organisateur d'augmenter la sécurité avec une présence plus forte de bénévoles.

M. Ragni ajoute que les pétitionnaires souhaitent souligner l'importance sociale de ces fêtes. Les bénévoles forment une famille et permettent la réalisation de celles-ci. Sans eux, ces fêtes coûteraient quatre fois plus cher. Il constate qu'en plus des fêtes dans chaque quartier, les différents quartiers commencent également à se lier davantage entre eux.

### *Questions des commissaires*

Est-ce que M<sup>me</sup> Salerno a proposé une concertation au comité organisateur dans le but d'optimiser la collaboration avec la Ville de Genève?

M. Ragni confirme qu'une concertation avec le comité organisateur a eu lieu, avec plusieurs réunions.

M<sup>me</sup> Oberson précise que l'étude du Laboratoire de sociologie urbaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (LASUR - EPFL) a été réalisée avant ces réunions de concertation. C'est ensuite que tous les acteurs, dont le comité organisateur, ont été conviés à une réflexion sur le devenir de La ville est à vous.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Rapport d'analyse: «La ville est à vous, une fête de quartier au XXI<sup>e</sup> siècle», Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR), Lucien Delley, Luca Pattaroni et Pascal Viot.

Quelles sont les conditions d’octroi des places des professionnels?

M<sup>me</sup> Oberson explique qu’il n’y a théoriquement pas de professionnels. Cette fête est une réappropriation du domaine public par le citoyen, une fête organisée pour et par les habitants. Au début, certes, il y avait des professionnels. Cependant, aujourd’hui, le comité organisateur les refuse. Les stands de nourriture sont tenus par des familles du quartier. Il y a peut-être des exceptions. Néanmoins, les brocanteurs ne sont plus invités. Un groupe de travail devrait bientôt se créer afin de mieux gérer cet aspect.

Une commissaire affirme participer à ces fêtes et aimer se rendre dans différents quartiers. Elle a remarqué que certains stands de nourriture se retrouvent dans plusieurs quartiers alors qu’elle pensait que seuls les gens du quartier tenaient des stands.

M<sup>me</sup> Oberson affirme que, dans l’idéal, ce sont les gens du quartier qui tiennent ces stands. Cependant, certaines familles se sont professionnalisées. Depuis plusieurs années, La ville est à vous se coordonne entre quartiers. Des réunions s’organisent afin de discuter de l’amélioration de différents points.

M<sup>me</sup> Candolfi ajoute que le comité organisateur discute actuellement de rétrocéder le chiffre d’affaire des stands de nourriture à la Ville de Genève. Effectivement, ceux-ci font un réel chiffre d’affaire. Reverser celui-ci à la Ville irait dans le sens d’une pérennisation des moyens.

Ne serait-il pas possible de réglementer l’attribution des stands afin de prioriser les habitants du quartier?

M<sup>me</sup> Golay explique que les possibilités de réglementation dépendent de la configuration du quartier. Charmilles, notamment, dispose d’un espace de quartier assez fermé, qui permet facilement de bloquer une partie du périmètre. Au contraire, les rues transversales de Vieusseux rendent la délimitation du périmètre plus difficile.

Une commissaire propose de faire un listing des personnes habitant le quartier, afin qu’elles aient la priorité sur les gens de l’extérieur.

M. Ragni explique qu’une telle procédure serait très compliquée à gérer et dépasserait les capacités de travail des bénévoles. Les personnes habitant dans le périmètre sont avantagées de facto, puisqu’elles n’ont pas à attendre l’ouverture des barrières pour venir installer leur stand.

M<sup>me</sup> Oberson rappelle que cette fête a connu une forte augmentation du nombre de participants. Le comité organisateur essaie de gérer cette affluence, mais ne peut pas revenir sur le concept de base de la fête. Il est impossible de refuser des habitants de quartiers externes car le but de cette fête est aussi de présenter son quartier aux autres quartiers de Genève.

M. Ragni explique que les organisateurs ont délimité plus clairement le périmètre en marquant le sol, ce qui a permis de résoudre certains problèmes. Il rappelle que les incivilités ont eu lieu en 2011 et 2012. Depuis, les bagarres se font très rares et les problèmes relationnels ont diminué. En fait, beaucoup d'habitants ne savaient pas qui était ce comité organisateur et comment fonctionnait la fête. Les organisateurs ont fait un travail d'information auprès des habitants en vue d'améliorer le déroulement de la fête. Ils en discutent aussi régulièrement avec la cellule.

M<sup>me</sup> Golay ajoute que les bénévoles sont toujours les mêmes. Ils organisent la fête de leur quartier puis se proposent comme bénévoles pour les autres quartiers.

M. Pavel précise que les pétitionnaires demandent une augmentation de l'enveloppe budgétaire, pour éviter d'être obligés de refuser des demandes. Chaque quartier a droit à sa fête.

M. Ragni informe que cette année le comité organisateur a dû annuler quatre fêtes.

M<sup>me</sup> Candolfi ajoute que La ville est à vous est une opportunité pour les chanteuses et chanteurs locaux de se produire. Néanmoins, si le vide-grenier n'est pas organisé, les gens ne viennent pas écouter les concerts. Conserver les vide-greniers dans chaque quartier est donc une évidence.

Une commissaire souhaite entendre les pétitionnaires sur trois des dix recommandations du rapport LASUR, à savoir la définition d'un nombre limite de fêtes, la définition de critères clairs de sélection des manifestations et l'assurance d'une dotation égale à toutes les fêtes.

M. Ragni affirme que le comité organisateur est d'accord de limiter le nombre de fêtes à 15 ou 16, mais rappelle que, jusqu'à présent, leur nombre n'était pas limité.

Quel processus de concertation permettrait de définir un nombre limite de fête?

M. Pavel précise que certains quartiers ne sont pas officiellement des quartiers, tout en méritant leur fête. Par exemple, une fête a été organisée pour les quartiers de Saint-Gervais – Seujet – Voltaire. Bien qu'ayant une population identique à celle des Pâquis, ce secteur n'a pas d'étiquette de quartier. Un nombre de 15 à 16 manifestations représente un chiffre raisonnable par rapport à l'étendue et à l'organisation démographique de la Ville de Genève.

M. Ragni rappelle qu'il peut arriver que des comités annulent une fête pour de multiples raisons et qu'il y en ait ainsi moins que le nombre maximum admis. Mais le comité organisateur souhaite éviter que des fêtes doivent être refusées, comme les quatre de cette année, que certains quartiers «doivent mourir».

Est-ce que le comité organisateur est en mesure de définir des critères clairs de sélection des manifestations?

M<sup>me</sup> Candolfi pense que cette recommandation n'est pas que du ressort du comité organisateur. L'organisation faïtière rassemble les comités et peut faire des propositions à l'Agenda 21. Cependant, ce ne seront pas les organisateurs qui sélectionneront les quartiers.

Que pensent les pétitionnaires de la troisième recommandation, à savoir l'assurance d'une dotation égale à toutes les fêtes?

M<sup>me</sup> Oberson précise que l'année 2016 est une année de transition où le comité a fait des tests. Effectivement, il y a eu une dotation égale pour chaque quartier, mais certains quartiers sont plus grands que d'autres. Les Pâquis, notamment, ne feront pas la même fête qu'un plus petit quartier. Par conséquent, le côté égalitaire n'est pas forcément justifié. Les projets des quartiers varient.

M. Ragni explique qu'il y a un budget de départ qui est ensuite ajusté selon la taille du quartier.

Un commissaire a constaté qu'à La ville est à vous de Champel il y avait eu des marchands venant de loin et demande comment les organisateurs ont procédé à l'attribution des stands.

M<sup>me</sup> Candolfi explique que Champel a souffert d'un problème de communication de proximité et reconnaît que les habitants n'ont pas été assez informés.

M. Ragni affirme que le rôle de l'organisation faïtière est justement de régler ce genre de problèmes et que les fêtes s'améliorent d'année en année.

M. Ragni explique que, pour chaque fête, le comité organisateur désigne trois personnes responsables des rues et des barrières. Ces personnes se baladent et regardent qui tient les stands. La cellule est également sur place et peut demander aux personnes de partir si quelque chose ne va pas.

M<sup>me</sup> Golay informe que le comité organisateur envisage d'ouvrir l'espace public une heure avant aux habitants afin de leur permettre de prendre place en premier.

Un commissaire demande comment les vide-greniers sont organisés.

M<sup>me</sup> Oberson explique que le but des fêtes La ville est à vous est de se réapproprier l'espace public dans la joie et la bonne humeur. Il ne s'agit donc pas d'un marché comme celui de Carouge où les gens s'inscrivent et réservent leur stand. Lors des fêtes La ville est à vous, les gens installent leur stand sans avoir réservé auparavant. A une période, les gens venaient la nuit déjà pour s'installer. Suite aux plaintes des habitants quant au bruit, les organisateurs ont dû trouver une solution. Ils ont donc installé des barrières et délimité clairement le périmètre.

De nombreux bénévoles sont présents afin d'assurer le bon déroulement de la fête. Les habitants de la ville de Genève adorent les vide-greniers. Les groupes de musique en profitent pour se produire et se faire connaître. Aujourd'hui, le comité organisateur a besoin de plus d'expertise. Néanmoins, le concept de base reste le même: se réapproprier l'espace public sans que cela soit un marché.

Est-ce que les organisateurs ne peuvent pas réserver des places pour les habitants?

M. Ragni lui répond que les habitants du périmètre peuvent descendre dans la rue avant les premiers arrivants et bénéficient ainsi d'un avantage. Par ailleurs, depuis trois ans, certains vide-greniers s'organisent exclusivement pour les enfants. Les habitants devraient prendre exemple sur cette jeune population, leurs vide-greniers se déroulant toujours dans le calme.

Le commissaire fait remarquer que 190 000 francs sont déjà attribués à La ville est à vous. De plus, les prestations sont gratuites. Quel budget les pétitionnaires demandent-ils?

M<sup>me</sup> Golay explique que le comité organisateur est chaque année dans l'incertitude quant à l'enveloppe budgétaire. Les pétitionnaires demandent donc une sécurité face au budget de La ville est à vous.

M<sup>me</sup> Candolfi précise que les pétitionnaires demandent les ressources nécessaires permettant de mener à bien les fêtes.

M<sup>me</sup> Oberson ajoute que les pétitionnaires ne demandent pas un montant précis. Le projet reste donc «à chiffrer».

Une commissaire regrette que des vendeurs professionnels venant de l'extérieur soient acceptés à ces fêtes. Est-ce qu'une réglementation telle que pratiquée en France pourrait améliorer la situation?

M<sup>me</sup> Candolfi estime que cette question n'est pas de la compétence des pétitionnaires et recommande de s'adresser à l'Agenda 21.

M. Ragni rappelle que durant les fêtes, la cellule et les bénévoles se baladent afin de faire dégager ce genre de vendeurs. Mais la situation a évolué et aujourd'hui il y en a beaucoup moins.

Une commissaire reconnaît le succès de La ville est à vous. Néanmoins, les fêtes sont lourdes à organiser. N'est-il pas envisageable de les organiser tous les deux ans?

M<sup>me</sup> Oberson répond que chaque quartier est libre de décider de la fréquence de la fête. Mais comment décider qui va la faire et qui ne va pas la faire? Le comité organisateur ne veut pas être obligé d'en supprimer.

M<sup>me</sup> Golay pense que l'affluence aux fêtes sera triplée si la fréquence de celles-ci est réduite.

M. Ragni ajoute que, si ces fêtes s'organisent tous les deux ans, le groupe de bénévoles risque d'éclater ou, du moins, il ne sera certainement pas aussi soudé qu'il l'est aujourd'hui.

M<sup>me</sup> Oberson souligne qu'en faisant signer cette pétition, les organisateurs ont énormément discuté avec les gens. Or, ceux-ci demandent ces fêtes car elles leur permettent, entre autres, d'arrondir leurs fins de mois. Ces fêtes sont donc d'autant plus demandées en temps de crise.

M<sup>me</sup> Golay informe qu'à Vieusseux cette fête est l'animation de l'année. La ville est à vous permet aux quartiers de mettre en avant leur créativité. Malheureusement, cette année, Vieusseux n'a pas eu de fête. Les habitants s'en sont énormément plaints.

Est-ce que les organisateurs en retirent une recette?

M<sup>me</sup> Oberson répond que oui. Celle-ci sert à organiser d'autres fêtes ou éventuellement un repas pour remercier les bénévoles.

M<sup>me</sup> Candolfi assure qu'à Saint-Gervais, par exemple, les recettes ont été réinjectées dans d'autres événements du quartier.

M<sup>me</sup> Oberson explique que certaines fêtes nécessitent plus de bénévoles que d'autres. Par ailleurs, le but n'est pas seulement de faire un vide-grenier mais aussi d'organiser des jeux, des stands de maquillage, etc. Le comité organisateur cherche actuellement des propositions pour que les habitants du quartier s'investissent davantage.

M. Ragni ajoute qu'aujourd'hui, les organisateurs aménagent un espace libre non destiné au vide-grenier, afin que les habitants puissent en prendre possession pour conduire un spectacle, une activité, etc. Le comité organisateur diminue donc le périmètre destiné au vide-grenier afin d'impliquer davantage les gens du quartier.

Un commissaire demande aux pétitionnaires d'indiquer précisément ce qui leur manque pour organiser ces fêtes.

M. Ragni informe que le Service logistique et manifestations (LOM) n'est pas présent à toutes les fêtes. Les bénévoles essaient de pallier ce manque mais n'y parviennent que difficilement. L'idéal serait que le LOM soit présent à chacune d'entre elles.

Pourquoi une fête a-t-elle eu lieu cette année sans vide-grenier?

M<sup>me</sup> Oberson explique que cette année est une année de transition. Le comité organisateur a fait des tests afin de déterminer ce qui est nécessaire à La ville est à vous. La fête mentionnée a montré que le vide-grenier est à la base de cette manifestation.

### *Suite des travaux*

Une commissaire propose d'auditionner l'Agenda 21.

La présidente soumet cette proposition au vote.

Par 13 oui (2 EàG, 2 S, 1 Ve, 2 DC, 3 LR, 1 UDC, 2 MCG), l'audition de l'Agenda 21 avec M<sup>me</sup> Barberis est acceptée à l'unanimité.

Un commissaire propose d'auditionner le LOM.

La présidente soumet au vote cette audition.

Par 2 oui (EàG) contre 6 non (2 DC, 3 LR, 1 UDC) et 4 abstentions (2 S, 1 Ve, 1 MCG), l'audition du LOM est refusée.

Une commissaire propose d'auditionner M<sup>me</sup> Salerno.

Par 11 oui (2 MCG, 2 EàG, 3 LR, 1 Ve, 2 DC, 1 UDC) et 2 abstentions (S), l'audition de M<sup>me</sup> Salerno est acceptée, avec la proposition qu'elle vienne en même temps que la responsable du Service Agenda 21.

### **Séance du 31 octobre 2016**

*Audition de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative en charge du département des finances et du logement, accompagnée de M<sup>me</sup> Valentina Wenger, conseillère personnelle, et M<sup>me</sup> Chiara Barberis, cheffe du Service Agenda 21 – Ville durable*

M<sup>me</sup> Salerno rappelle que La ville est à vous avait été lancée sous M. Patrice Mugny. Elle prenait exemple sur une fête de quartier créée dans le quartier des Pâquis, qui elle-même était inspirée de la fête de la Reine à Amsterdam par l'animateur de la Maison de quartier des Pâquis d'origine néerlandaise. M. Mugny estimant qu'il s'agissait d'un très bon projet avait proposé au Conseil municipal d'étendre l'expérience à l'ensemble des quartiers de la ville.

Plus d'une dizaine d'années se sont écoulées depuis le début de La ville est à vous. Au-delà de la problématique budgétaire, il semblait pertinent de procéder à un bilan et à une évaluation de la manifestation, pour différentes raisons. Au début, La ville est à vous était ancrée au département de la culture et du sport, car cette manifestation a une connotation culturelle, mais pas uniquement puisqu'il s'agit aussi d'un événement social de mobilisation du quartier. La ville

est à vous est maintenant au département des finances et du logement (DFL), rattachée au Service Agenda 21. Elle comporte en effet une dimension de participation citoyenne, qui fait partie des piliers du développement durable au côté des volets social, économique et environnemental.

M<sup>me</sup> Salerno explique en second lieu avoir eu la volonté d'évaluer La ville est à vous non seulement parce qu'elle existait depuis une dizaine d'années, mais aussi parce qu'elle avait transité d'un département à l'autre, ce qui avait demandé de nouvelles logiques administratives dont il importait d'analyser les impacts. Des discussions avaient lieu avec les comités de quartier durant lesquelles la question était de savoir si cette manifestation était plutôt un événement culturel ou social. Le but de l'évaluation était donc aussi de questionner la logique présidant à cette mobilisation festive et populaire.

En troisième lieu, les moyens de La ville est à vous sont, grosso modo, les moyens qu'il y avait à l'origine, alors qu'au début, il n'y avait pas autant de quartiers investis.

M<sup>me</sup> Salerno précise que La ville est à vous n'est pas un événement de la Ville de Genève au même titre que la Fête des écoles ou la Fête de la musique. Il existe une toute petite cellule au sein de l'administration municipale, composée de deux équivalents plein temps (ETP), qui offre un support aux quartiers intéressés à organiser une fête de La ville est à vous. La Ville de Genève sert de facilitatrice pour que l'événement ait lieu, mais elle n'en est pas l'organisatrice, bien qu'on puisse en avoir l'impression en votant des lignes budgétaires au niveau du Conseil municipal. En discutant avec les habitant-e-s dans les quartiers, on se rend compte qu'ils ont le sentiment qu'il s'agit de leur fête et que la Ville, accessoirement, donne un peu de soutien administratif et financier, qui reste résiduel par rapport à l'engagement bénévole qui est réalisé.

M<sup>me</sup> Salerno indique que, sans les habitant-e-s, sans les mobilisations dans les quartiers, il ne peut pas y avoir de fête, car ce n'est pas avec deux ETP et quelques auxiliaires qu'il serait possible d'organiser de tels événements. C'est donc grâce aux habitant-e-s que La ville est à vous est possible, mais il existe en même temps une tension qu'il fallait questionner car, en termes de responsabilités, s'il se passe quelque chose sur le périmètre de la manifestation, par exemple une atteinte à la personne ou à un commerce, il faut savoir qui est responsable de quoi. A titre d'exemple, si une association organise un loto dans une salle communale et qu'il y survient une bagarre, seuls les organisateurs sont responsables. La ville est à vous connaît une situation différente, la responsabilité étant moins évidente. Jusqu'à présent, tout s'est pratiquement toujours bien passé, mais la question se pose du devenir de cette manifestation.

M<sup>me</sup> Salerno explique avoir voulu discuter de ces questions, d'abord en tant qu'administration, mais aussi au niveau politique, afin de redéfinir un cadre avec

les personnes qui, aujourd’hui, portent La ville est à vous dans les différents quartiers. Ce sont des citoyens qui s’engagent pour leur quartier. Les contraintes et les différents standards imposés par la Ville de Genève les dépassent un peu. Ils se mobilisent pour leur quartier, pour un événement qui a du sens chez eux et l’administration, de son côté, a son cadre réglementaire, qu’elle a elle-même créé ou qu’elle hérite du Grand Conseil et qu’elle impose parce que, sans ça, il ne peut y avoir la possibilité de faire ces manifestations.

Il y avait donc besoin de cette évaluation pour pouvoir poser les différentes problématiques, éclaircir les rôles et les responsabilités de chacun et voir jusqu’où les uns et les autres peuvent ou sont d’accord d’aller.

M<sup>me</sup> Salerno ajoute qu’avec la complexification des démarches administratives, la nouvelle loi sur la restauration, le débit de boissons, l’hébergement et le divertissement (LRDBHD) ou encore les enjeux de sécurité, il est devenu très compliqué d’organiser ces événements. Les gens ont le sentiment que, d’un côté, l’administration les encourage à faire ces fêtes et, de l’autre, leur impose énormément de contraintes réglementaires et normatives, alors qu’ils n’ont ni les compétences, ni le temps ou l’énergie de remplir tous ces formulaires exigés par les différents départements.

M<sup>me</sup> Salerno a élaboré un cahier des charges pour l’évaluation en juillet 2015. Un appel d’offres a été fait auprès de cinq prestataires et le LASUR de l’EPFL a été retenu. Le coût de l’étude était de 45 920 francs. Le LASUR a ensuite fait un travail de concertation entre l’administration et les différents groupes, sur la base de l’évaluation. Il en ressort que si l’on reste sur la même dotation de ressources humaines et financière, la manifestation, dans son ampleur, doit être recalibrée parce qu’il n’est pas possible de faire plus avec les sommes à disposition.

M<sup>me</sup> Salerno explique qu’il va falloir décider, de manière participative, avec les gens sur le terrain, comment fonctionner pour l’édition suivante. Actuellement, il est nécessaire de s’appuyer sur les autres services de l’administration, notamment ceux de M. Barazzone, l’infrastructure et l’empiètement sur le domaine public étant concernés. Il faut aussi collaborer avec le département de la culture et du sport et le département de la cohésion sociale et de la solidarité, en particulier avec les antennes sociales de proximité.

Elle estime que, de manière générale, toutes les prestations doivent être questionnées afin de voir si l’on souhaite qu’elles continuent comme avant, si on veut qu’elles évoluent ou qu’elles s’arrêtent. Les deux ETP et la dotation de l’Agenda 21 ne permettent pas de faire des miracles. L’équipe de La ville est à vous s’applique continuellement à trouver des solutions, ce qui prend beaucoup d’énergie.

Il se posait un certain nombre de questions sur les vide-greniers, s’ils étaient bien ou non, essentiels ou non. Il n’y avait rien à défendre, contrairement à

d'autres politiques publiques portant sur des enjeux tels que l'égalité femme-homme ou la lutte contre l'homophobie, par exemple. Auparavant, les organisateurs étaient obligés d'organiser les vide-greniers. A présent, ils peuvent faire comme ils le souhaitent. Mais il est certain que le vide-grenier est un élément qui figure dans l'ADN de cette fête et que les quartiers qui l'avaient supprimé ont constaté que la fête avait moins bien marché. Si le bilan des vide-greniers avait été très négatif ou que les gens ne souhaitent plus en faire, ils auraient été abandonnés, car ce n'est pas parce que quelque chose a bien marché pendant dix ans qu'il faut continuer à le faire pour les vingt prochaines années.

M<sup>me</sup> Salerno ajoute que, s'il n'y avait pas d'a priori sur La ville est à vous, les constats et les discussions font ressortir que, selon les moyens, la manifestation doit obligatoirement être recalibrée dans sa temporalité et dans l'énergie qu'on peut y mettre. Il faut se rendre compte que c'est une manifestation extrêmement populaire qui draine des publics très variés. Il s'agit de l'une des rares manifestations de la Ville de Genève qui n'appartient pas à un groupe social en particulier et où absolument n'importe qui se rend. Il y a donc un réel engouement pour La ville est à vous et les bénévoles s'investissent durant toute l'année pour organiser les événements. Ces personnes ne se mobilisent pas uniquement pour une cause, mais ont véritablement le souci de faire vivre leur quartier.

M<sup>me</sup> Salerno estime que les pétitionnaires souhaitent avant tout une reconnaissance de leur engagement de la part du Conseil municipal. Elle pense qu'ils ont envie que l'on reconnaisse leur implication, le travail qu'ils fournissent et leur engagement bénévole qui existe tout au long de l'année. Ces personnes ont parfois le sentiment de se démener contre vents et marées face à une administration qui rappelle les règles et les obligations, tout en donnant relativement peu de soutien et de reconnaissance symbolique. Elle pense que la commission des pétitions pourrait accéder à cette demande.

M<sup>me</sup> Barberis débute sa présentation à l'aide d'un support visuel Powerpoint (qui figure en annexe).

La manifestation représente une dizaine de fêtes de rue par an dans les différents quartiers de la ville. Depuis la genèse de cette manifestation, 17 quartiers ont déjà organisé une fête de La ville est à vous. Certains quartiers l'organisent chaque année, d'autres plus irrégulièrement, d'autres encore sont de nouveaux quartiers. Par exemple, en 2016, le quartier des Schtroumpfs s'était inscrit pour la première fois. Il n'a malheureusement pas pu être pris faute de disponibilité pour les aider. Parfois, le comité d'un quartier qui s'inscrit depuis longtemps est complètement renouvelé. Au niveau de l'accompagnement administratif, ce quartier est alors considéré comme un nouveau quartier à accompagner.

Ces manifestations de rues sont très différentes selon les quartiers. Il s'agit d'une organisation inédite et totalement atypique pour l'administration, puisque

la Ville est coassociée ou co-organisatrice de cette manifestation, et ce sont les comités associatifs qui sont véritablement en charge de l'organisation. Ils définissent le périmètre et le design de la fête, ce que l'on peut y mettre et ce que l'on ne peut pas, puis ils mobilisent les quartiers.

On retrouve généralement dans ces comités des représentants des quartiers qui restent actifs durant toute une année. L'organisation de cette fête est donc un engagement très important.

La cellule de coordination du Service Agenda 21 est là pour animer, faciliter et réguler le travail des comités. Elle assure également le lien entre les comités et les différentes interfaces administratives municipales, mais aussi cantonales, par exemple les plans sanitaires et les plans de prévention des risques.

La ville est à vous a une identité très forte. C'est une fête qui se veut ouverte, hospitalière et populaire. Ces trois adjectifs ont toujours été au cœur de cette manifestation.

M<sup>me</sup> Barberis relève en outre la capacité de la manifestation à produire une expression libre, puisqu'il n'y a pas besoin de s'inscrire pour faire un vide-grenier, n'importe qui pouvant proposer une animation socioculturelle, peu importe son talent.

Elle explique ensuite que La ville est à vous n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'un outil d'une politique publique visant premièrement à promouvoir la réappropriation de l'espace public. L'espace public est très segmenté dans une ville contemporaine. Avec La ville est à vous, l'espace public l'est beaucoup moins, ce qui permet de se le réapproprier d'une autre manière. De plus, la ville au quotidien se caractérise plutôt par l'anonymat ou une inattention polie entre les gens. Avec La ville est à vous, on ne peut pas être inattentif à son voisin, on est obligé d'essayer de lui parler. La ville est donc un peu différente lorsque La ville est à vous s'y déroule.

La politique publique vise secondement à intégrer des personnes de tous niveaux, notamment d'âge. La place des enfants est toujours intéressante dans ces manifestations et la Ville souhaite avoir plus de place pour les aînés, afin de mieux les intégrer dans ces événements.

La ville est à vous est suivie de la même manière que la Fête des écoles, les Fêtes de Genève ou la Fête de la musique. En 2015, 11 quartiers ont organisé un événement pour un total de vingt-trois jours de manifestation, fréquenté par un public estimé à plus de 230 000 personnes. Cela représente aussi 660 bénévoles, dont une partie n'est là que le jour J de la fête, et une autre partie accompagne la manifestation du début à la fin.

La ville est à vous représente plus de 7700 vide-greniers par année, 300 animations culturelles diverses et variées et plus de 150 stands de nourriture.

M<sup>me</sup> Barberis explique ensuite les coûts de la manifestation. Le total des coûts internes comprend les coûts du personnel, soit deux ETP qui coordonnent la manifestation, à savoir une responsable coordinatrice à 70% et deux assistants de coordination à temps partiel, ainsi que quelques auxiliaires embauchés lors de l'arrivée de la saison des fêtes. La rubrique comprend également les coûts produits par les autres services, soit les prestations municipales allouées pour la manifestation, telles que du matériel de fête, des tentes, des WC, les prestations de la Voirie, etc.

Aucune fête de La ville est à vous n'est organisée durant les grandes manifestations de la Ville. Toutefois, il se peut parfois qu'une fête de La ville est à vous ait lieu alors qu'il y a d'autres demandes ailleurs, et à ce moment le Service Agenda 21 comble les besoins en matériel au moyen du montant en ligne 31 disponible pour la cellule La ville est à vous (43 795 francs). Ce montant est principalement utilisé pour assurer les frais de sécurité, afin de faire garder les scènes et le matériel de la Ville de Genève durant la nuit, payer les frais de logistique ou de coordination, et figurent dans la rubrique «achats de biens et services».

La troisième nature comptable concerne la subvention attribuée chaque année aux comités. L'enveloppe totale, peu importe le nombre de manifestations, s'élève à 190 700 francs. Elle permet à chaque comité de prendre en charge les animations, les activités culturelles et également quelques frais de logistique. Elle prévoit également aux comités de payer les frais de repas pour les bénévoles engagés au moment de la manifestation.

Environ 53% de la subvention est allouée à l'animation, aux activités et aux différentes prestations proposées aux habitant-e-s. La logistique représente environ 18% du montant. Avec le temps, les frais de communication se sont drastiquement réduits au profit des frais de sécurité, notamment parce que l'environnement normatif oblige aujourd'hui à poser davantage de panneaux.

Au total, les frais s'élèvent à 796 104 francs. Mis en perspective, cela représente environ 140 000 francs de moins que la Fête des écoles, qui dure un jour, contre vingt-trois pour La ville est à vous. C'est également 2,5 fois de moins de budget que la Fête de la musique.

En 2004, cinq quartiers ont organisé une fête de La ville est à vous pour un total de neuf jours de manifestations. En 2010, on en était à neuf quartiers pour seize jours de manifestation. En 2015 et 2016, 11 quartiers ont organisé La ville est à vous pour un total de vingt-trois jours de manifestation. En 2015, 13 quartiers s'étaient inscrits et 11 ont été gardés; en 2016, 15 quartiers s'étaient inscrits et il a également fallu réduire à 11 en discutant avec les comités, de manière à obtenir une solution à peu près gérable pour tout le monde.

M<sup>me</sup> Barberis présente ensuite l'évolution des subventions de 2004 à 2015. Il y a eu des paliers. Dès 2006, la manifestation était dotée de 150 000 francs. En

2010, juste avant le transfert au DFL, La ville est à vous a été dotée d'une subvention de 190 700 francs. Depuis, ce chiffre n'a pas bougé.

Le nombre de mètres carrés dévolus à La ville est à vous a doublé entre 2012 et 2013, en passant de 64 000 m<sup>2</sup> à quasiment 120 000 m<sup>2</sup>.

M<sup>me</sup> Barberis présente ensuite les principaux constats de l'étude. Il en ressort que La ville est à vous est porteuse d'une politique de la ville à la fois sociale, participative et intersectorielle, d'où l'intérêt de l'ancrer au Service Agenda 21, puisqu'il travaille sur toutes les dimensions du développement durable. Les bénéfices apportés par cette manifestation en termes d'animation sont très intéressants. Il faut savoir que La ville est à vous est la seule manifestation annuelle d'envergure dans des quartiers périphériques comme Vieusseux ou Europe.

La ville est à vous apporte également un élément très fort en termes d'identité de quartier. La promotion de la culture participative de l'espace public est aussi un aspect important. Ces manifestations permettent un développement du capital social dans les quartiers, en donnant aux gens une meilleure compréhension du fonctionnement de l'administration et des autorités municipales.

L'étude constate que La ville est à vous, même si elle a un peu changé en termes de densité, de grandeur et de périmètre, s'inscrit toujours dans les finalités qui sont les siennes.

M<sup>me</sup> Barberis présente les principaux défis identifiés. Aujourd'hui, l'enjeu est de définir un nombre limite de fêtes sur la base de critères de sélection et d'adapter les moyens alloués. Si le statu quo est maintenu, la Ville sera contrainte de limiter le nombre de fêtes. S'il est décidé d'augmenter ce nombre, il faudra adapter les moyens.

Le LASUR met en évidence le fait que jusqu'à aujourd'hui la subvention était calculée avec un système compliqué engendrant pas mal de bureaucratie. Il était difficile de bien calculer les montants et, régulièrement, des quartiers étaient sous-dotés alors que d'autres recevaient trop. Le LASUR a donc proposé de simplifier le système en accordant une subvention égale à toutes les fêtes, sachant que, lors de la vérification des comptes, il est possible de demander la restitution de l'argent qui n'a pas été dépensé.

Un autre enjeu est de favoriser l'implication des habitant-e-s et l'appropriation libre. Il s'agit de confirmer la place centrale des vide-greniers, qui donnent une image forte. De plus, ils permettent une participation large, de l'enfant qui va vendre ses jouets pour en acheter d'autres aux personnes qui ne sont pas du tout intégrées socialement et que l'on n'arrive pas à toucher via d'autres politiques sociales.

Le LASUR reconnaît la nécessité de trouver, pour les prochaines éditions, des moyens de bien réguler ces vide-greniers, afin d'éviter que cela tourne à la foire

d'empoigne lorsque les gens s'installent. Il s'agit de réguler sans étouffer, l'enjeu étant de trouver un bon équilibre entre liberté de participer et égards aux autres.

M<sup>me</sup> Barberis explique que, depuis dix ans, la Ville a intégré différentes mesures. Au début, les gens pouvaient venir dans le périmètre de la fête avec leur voiture afin de déposer de grosses cargaisons. Ce n'est plus possible aujourd'hui et la situation s'est clairement améliorée. Dernièrement, la Ville a instauré le système de l'ouverture à 8 h. Avant, les gens pouvaient venir à n'importe quelle heure; certains n'hésitaient pas à camper sur les lieux. La mesure adoptée donne maintenant plus de place aux habitant-e-s.

M<sup>me</sup> Barberis a mené un processus de concertation suite à l'étude du LASUR. Il en ressort que, si l'on souhaite donner des moyens à la manifestation, il faut limiter le nombre de fêtes à 15, soit 10 fêtes durant la période estivale et cinq fêtes qui se feraient à des moments où Genève a moins de manifestations, durant des périodes plus froides. Si on pense aux festivités de l'Escalade, on voit que le froid n'empêche pas les gens d'être dehors.

On ne peut pas avoir des critères figés, tels que l'ancienneté du quartier ou une alternance une fois sur deux, etc. Si le nombre d'inscrits est excessif, il faudra proposer un processus de concertation afin de mettre tout le monde d'accord et, si ce n'est pas possible, procéder en ultime recours à un tirage au sort.

Il résulte des discussions avec les comités l'idée d'adapter les moyens en augmentant sensiblement la dotation de la manifestation. Elle rappelle qu'à ce jour 190 700 francs sont distribués aux comités, soit environ 18 000 francs par manifestation. Il faudrait proposer un montant de 20 000 francs pour chaque quartier, qui permettrait de couvrir deux jours de manifestation.

M<sup>me</sup> Barberis explique les options soumises au Conseil municipal. L'hypothèse de 15 fêtes demanderait une augmentation de 110 000 francs de l'enveloppe. Il s'ajoute aussi une augmentation pour la cellule du groupe 31 au prorata, soit une augmentation d'environ 30 000 francs. Dans ce cas la cellule devrait être dotée de 1,2 ETP en plus pour pouvoir assurer l'accompagnement de ces 15 fêtes annuelles.

Si l'on part sur une hypothèse de «moyens constants», il faudra limiter le nombre de fêtes annuelles à neuf, sinon il ne sera pas possible de gérer convenablement cette manifestation de manière qu'elle garde sa qualité et sa popularité.

### *Questions des commissaires*

Un commissaire s'étonne que l'on parle des Schtroumpfs comme d'un quartier. Si l'on commence à considérer des pâtés d'immeubles comme des quartiers, on ne pourra jamais satisfaire tout le monde.

M<sup>me</sup> Salerno répond que ce n'est pas la Ville qui définit les Schtroumpfs comme quartier, mais les habitant-e-s. La logique est inversée.

Est-ce que les fonctionnaires de la Ville n'interviennent pas là-dessus?

M<sup>me</sup> Salerno rappelle que les deux ETP assurent un travail de coordination entre les besoins des habitant-e-s et servent d'interface avec les autres services administratifs, notamment ceux de M. Barrazone. Ils ne décident pas à la place des habitant-e-s, mais sont garants que le cadre posé soit respecté.

Elle donne ensuite raison au commissaire en indiquant que les Schtroumpfs ne sont pas un quartier mais un sous-secteur GIREC. Les gens ont une façon de vivre leur quartier qui n'est pas celle de l'entité administrative, mais celle de leur vie quotidienne et comme ils se le représentent. Par exemple, Saint-Jean – Charmilles sont un seul et même quartier, mais les gens des Charmilles ne le conçoivent pas ainsi. De même, les habitant-e-s des Schtroumpfs font partie des Grottes, mais ce ne sont pas les mêmes habitant-e-s que ceux de l'Ilot 13. Ou encore, les gens de Plainpalais n'ont pas le sentiment d'être dans le même quartier que ceux des Philosophes, qui s'identifient plutôt au bas de la Vieille-Ville. Il pourrait y avoir une démultiplication des lieux, qui ne correspond pas aux périmètres administratifs, mais à la manière des habitant-e-s de vivre leur quartier. Toutefois, il n'a jamais été question d'organiser par exemple trois fêtes de quartier aux Pâquis parce qu'il y a trois polarités différentes dans ce quartier.

Une commissaire demande de recevoir le détail des coûts internes.

M<sup>me</sup> Barberis propose d'envoyer le budget détaillé aux commissaires (en annexe sur internet).

La commissaire retient que La ville est à vous est avant tout l'œuvre d'associations et demande s'il n'y aurait pas moyen de leur donner plus d'autonomie et de ne fonctionner que sur demande.

M<sup>me</sup> Barberis répond que le système fonctionne déjà de cette manière. Son service définit ainsi avec le LOM des kits à donner pour les manifestations. Toutefois, des autorisations sont données par la police cantonale uniquement parce que l'administration est impliquée et offre certaines garanties. La présence de la cellule est quasiment obligatoire.

Quelle est la base légale de cette obligation?

M<sup>me</sup> Barberis explique que, par exemple, le COP assouplira le fait qu'il faut déposer un plan de prévention des risques trois à quatre mois à l'avance. Puisque la Ville de Genève est présente et garante d'une certaine maîtrise, ce plan pourra être déposé deux semaines avant. Des tels arrangements ne sont possibles que parce que la Ville de Genève accompagne les comités.

Une commissaire indique que des gens, notamment à Champel, sont désolés de voir que des personnes viennent de France pour apporter du matériel à vendre et demande quel contrôle effectue le Service Agenda 21.

M<sup>me</sup> Barberis répond que ces contrôles sont assurés par la présence des membres de la cellule sur le terrain. Puisque le système se fait sans inscription et est ouvert à toutes et tous, il est vrai que l'on peut constater à chaque édition quelques marchands indésirables qui vendent par exemple des produits emballés. Toutefois, ce phénomène reste assez marginal, ne représentant que 20 stands environ sur plus de 1000. La police municipale est d'ailleurs toujours à disposition lorsqu'un stand pose problème et il est possible d'intervenir avec eux pour demander à ces marchands de partir. Les différentes mesures prises, telles que les barrières ou le début à 8 h, empêchent les personnes d'amener avec leur voiture du gros matériel. De plus, mettre en place un système d'inscription et des contrôles de chaque place serait très coûteux.

Comment les stands qui vendent de la nourriture fonctionnent-ils?

M<sup>me</sup> Barberis explique que La ville est à vous n'est pas seulement un videgrenier; ce n'est pas une braderie comme à Carouge. Il s'agit d'une manifestation avec un régime festif et culturel, avec une programmation musicale et des stands de nourriture que les associations peuvent proposer.

Est-ce que tous ces stands sont associatifs?

M<sup>me</sup> Barberis répond qu'ils le sont principalement, avec quelques stands commerçants. Les commerçants du quartier sont invités à proposer leur buvette. Il y a également des roulottes ou food trucks tenus par des professionnels. Ce sont les comités qui choisissent quel type de nourriture ils souhaitent et ils peuvent faire venir un food truck pour compléter l'offre des associations.

Une commissaire relève que la Ville rencontre l'ensemble des comités organisateurs, qu'elle établit également un lien avec chacun d'entre eux et demande des précisions sur le fonctionnement de ces relations.

M<sup>me</sup> Barberis explique que l'organisation de la manifestation fonctionne toujours de la même manière. Les inscriptions arrivent entre octobre et novembre. Son service connaît ainsi le nombre d'inscrits fin novembre. Une première plénière, appelée «millésime 1», est alors organisée avec tous les comités inscrits. Ils regardent ensemble comment les différentes fêtes pourraient se placer dans le calendrier et établissent un calendrier idéal. Début février a lieu une seconde plénière, nommée «millésime 2» qui doit fixer le calendrier définitif avec les comités organisateurs. A partir de cette séance, chaque comité est placé sous la responsabilité d'un membre de la cellule qui l'accompagnera. Chaque membre de la cellule se voit donc attribuer quatre à cinq comités et effectuera un suivi person-

nalisé. Enfin, la période des fêtes est clôturée par une troisième plénière durant laquelle un bilan est effectué, notamment avec les services de la Ville, les APM, le COP, le médecin cantonal et d'autres acteurs impliqués. Ils regardent ce qui a marché, ce qui n'a pas marché et ce qu'il faut améliorer.

Une commissaire, se référant à la troisième recommandation du LASUR, suggère de définir des critères clairs de sélection des manifestations et demande comment cela se passe.

M<sup>me</sup> Barberis répond que, dès la sortie du rapport, son service a commencé à travailler avec les différents comités sur les recommandations du LASUR, afin de voir de manière concertée comment les implémenter. Les comités ne veulent absolument pas que des critères soient définis de manière exacte, par exemple: tel quartier peut s'inscrire parce qu'il est plus ancien ou plus nouveau, ou parce qu'il est plus petit ou plus grand, etc. Trouver des critères objectifs s'avère très difficile. Il a donc été décidé de procéder à une répartition des fêtes par consensus et si aucun accord ne peut être trouvé, un système de tirage au sort sera mis en place. Ce serait en ultime recours mais tout le monde est d'accord qu'il s'agirait du seul moyen possible si aucune solution ne peut être trouvée. Toutefois, jusqu'ici, des consensus ont toujours pu se dégager.

Comment favoriser l'autonomie des comités, une autre recommandation du rapport du LASUR?

M<sup>me</sup> Barberis indique que la cellule assurait certaines tâches il y a dix ans, par exemple la communication de proximité, qu'elle a aujourd'hui déléguée aux comités. Elle essaie de favoriser au maximum une prise en charge par les comités. Toutefois, ce n'est pas possible pour toutes les tâches, notamment dans le domaine des autorisations.

Une commissaire relève que M<sup>me</sup> Salerno parlait de donner de la reconnaissance aux comités. Mais la pétition demande surtout qu'il n'y ait pas de restrictions par rapport au nombre de manifestations. Il lui semble que donner simplement de la reconnaissance aux pétitionnaires serait insuffisant.

M<sup>me</sup> Salerno lui donne raison et explique que c'est la raison pour laquelle elle est allée devant la commission des finances.

Un commissaire constate qu'il s'agit d'une fête très populaire attirant de plus en plus de monde alors que la subvention est arrêtée à 190 700 francs depuis 2010. Le rapport n'a été commandé qu'en 2015. N'aurait-il pas fallu réagir plus vite?

M<sup>me</sup> Salerno répond que ce rapport aurait effectivement pu être commandé plus tôt. Si, aujourd'hui, il y avait une franche majorité au Conseil municipal, ce qu'il n'y avait déjà pas lors de la précédente législature, il n'y aurait pas eu besoin de faire un arbitrage financier puisqu'il y aurait eu de nombreuses sollicitations

pour augmenter la dotation de La ville est à vous. Mais l'équilibre politique a changé. De plus, les politiques publiques privilégiées par le Conseil administratif étaient des enjeux tels que la petite enfance d'avoir 200 poste d'APM ou 25 postes de pompiers de plus. Du coup, pour La ville est à vous, il a fallu optimiser au maximum, en dégageant des marges d'efficacité permettant de répondre aux besoins des comités tout en gardant les moyens constants. Mais ce n'était pas suffisant, et il y a ainsi eu l'idée d'évaluer la manifestation et de venir sur cette base devant le Conseil municipal.

Le commissaire demande si M<sup>me</sup> Salerno a tenté d'attribuer la suppression des vide-greniers à la «non-gauche» devant la population.

M<sup>me</sup> Salerno répond qu'ils n'ont pas interdit aux comités de faire des vide-greniers, mais leur ont permis de décider s'ils souhaitaient en faire ou non. La Ville n'avait pas d'a priori sur les vide-greniers. La majorité des quartiers en ont organisé.

Elle ajoute avoir assumé politiquement le fait qu'il n'y ait pas d'augmentation de la dotation de La ville est à vous dans le projet de budget déposé par le Conseil administratif.

Un commissaire, se référant au quartier des Eaux-vives, qui n'a pas accueilli de vide-grenier cette année, demande si une personne qui aurait quand même voulu en faire un aurait pu sans autres s'installer sur un trottoir et vendre ses affaires.

M<sup>me</sup> Salerno répond que la décision de ne pas faire de vide-grenier provenait du comité organisateur des Eaux-vives. Toutefois, la question ne se pose plus puisqu'ils se sont rendu compte que cela ne fonctionnait pas. Ils organiseront à nouveau des vide-greniers l'année prochaine dans le cadre de La ville est à vous.

Quel est le rôle de la faïtière?

M<sup>me</sup> Salerno répond que son rôle est de coordonner les besoins des uns et des autres et de s'assurer que, lorsqu'il y a des doléances, des remarques ou des propositions, elles puissent être portées de manière commune. Elle a aussi pour rôle de permettre de l'entraide entre les comités notamment pour réduire les coûts. Il ne s'agit toutefois pas d'une instance de coordination entre les comités, qui sont très autonomes.

## **Séance du 5 décembre 2016**

### *Discussion*

Un commissaire indique que le Parti libéral-radical classera la pétition P-362. Il remarque que les quartiers deviennent de plus en plus petits et qu'à ce rythme il n'y aura jamais assez d'argent pour satisfaire toutes les demandes. Il lui paraît

inacceptable de payer davantage et d'engager du personnel supplémentaire affecté à La ville est à vous. Si le sujet était si important, le Conseil administratif aurait proposé une augmentation dans le cadre du budget. Comme toutes les associations subventionnées, La ville est à vous devra faire avec ce qu'elle a.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois exprime son désaccord avec cette position. La ville est à vous représente trente jours de manifestation et ne coûte pas très cher par rapport au nombre de personnes concernées. Il argue que La ville est à vous anime les quartiers et que la demande augmente car les gens souhaitent s'impliquer davantage. Il regrette que rien n'ait bougé depuis cinq ans. Il ne faut pas empêcher les gens de s'amuser dans leur quartier. C'est l'occasion, pour les habitants, de s'approprier leur quartier en ayant toutes sortes d'activités, culturelles, sportives ou autre. Il ajoute que c'est une bonne idée d'organiser certaines fêtes de La ville est à vous en hiver, afin de permettre à des quartiers qui n'y ont pas accès régulièrement de participer. Pour ces raisons, il soutient la pétition.

Un commissaire annonce que l'Union démocratique du centre classera la pétition. Il rappelle que l'étude montre qu'il est possible de continuer avec la dotation actuelle, en limitant la manifestation à 10 quartiers, ce qui est suffisant. Il ajoute que l'étude est incomplète dans le sens qu'elle a seulement analysé ce qui parle en faveur de La ville est à vous et n'a pas examiné les nuisances générées, notamment en termes de places de stationnement, qui ne sont plus disponibles pour les habitants.

Une commissaire d'Ensemble à gauche indique que son groupe soutient la pétition. Elle estime que ces manifestations jouent un rôle important pour la cohésion et le vivre ensemble dans les différents quartiers. Pour Genève en tant que ville particulièrement multiculturelle, il est important d'avoir des manifestations de ce type qui permettent à différents groupes de population et de tous les âges, de partager un moment commun. Elle souligne aussi le fait qu'une partie des habitants participe également à l'organisation de ces fêtes et qu'elles sont ainsi très différentes d'un quartier à l'autre. Enfin, elle argue qu'elles sont peu chères par rapport à ce qu'elles apportent aux quartiers.

Une commissaire indique que le Parti socialiste a des interrogations liées à l'étude LASUR. Elle souhaite auditionner les personnes mandatées par la Ville pour réaliser cette étude, afin de comprendre sur quels critères elle se base.

Un commissaire annonce que les Verts soutiennent La ville est à vous ainsi que l'audition demandée par les socialistes. Ces manifestations sont très importantes pour la cohésion sociale et les liens entre les habitants. Il estime toutefois qu'il faudrait donner plus d'autonomie aux associations de quartier sans engager davantage de fonctionnaires.

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien indique que son groupe considère le fonctionnement actuel satisfaisant. Il relève que les quartiers deviennent

de plus en plus petits et que l'on peut se demander où cela va s'arrêter. Il n'est pas opposé au classement de la pétition ni à l'audition proposée.

Le commissaire du Mouvement citoyens genevois se dit surpris par l'hostilité de la classe politique aux manifestations populaires. Il rappelle que l'on a déjà arrêté la Lake Parade qui regroupait des centaines de milliers de personnes ou encore modifié les Fêtes de Genève. Il estime que les gens ne vont pas tous dans les musées et qu'ils aiment avoir une fête dans leur quartier, pouvoir descendre en bas de chez eux et avoir accès à des stands de nourriture, des vide-greniers ou autres. Il souhaite que la commission demande au Conseil administratif de mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de pérenniser cette manifestation populaire, en garantissant notamment la subvention financière et logistique actuelle octroyée.

Un commissaire des Verts rappelle que La ville est à vous a commencé aux Pâquis avant que la Ville la propose ensuite dans tous les quartiers. Il estime qu'il faudrait simplifier les démarches des associations organisatrices afin d'éviter d'avoir besoin d'un fonctionnaire qui les aide à répondre aux demandes de l'administration.

#### *Vote*

La présidente met aux voix la proposition d'auditionner les auteurs de l'étude (LASUR).

Par 8 oui (4 S, 1 V, 2 EàG, 1 DC) contre 1 non (MCG) et 6 abstentions (3 LR, 1 UDC, 1 MCG, 1 DC), l'audition des auteurs de l'étude est acceptée.

### **Séance du 9 janvier 2017**

*Audition de M. Luca Pattaroni, Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR) à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)*

La présidente accueille M. Luca Pattaroni et ouvre le tour des questions.

Une commissaire souhaite poser quatre questions. Elle aimerait connaître le cadre exact du mandat d'évaluation. Le rapport analyse l'articulation entre fête culturelle et fête marchande, mais il manque la partie boissons et nourriture. Pourquoi cet aspect n'a-t-il pas été analysé, alors qu'il semble relativement important?

Deuxièmement, elle estime de l'ordre de l'angélisme lorsque le rapport parle du principe d'appropriation libre et d'autogestion en affirmant qu'il faut laisser se produire les petits débordements nécessaires à l'intensification de l'expérience et à la rencontre. Elle argue qu'il y a justement des tensions autour de l'appropriation de l'espace public.

Troisièmement, elle pose une question liée à la spécificité des quartiers. Elle relève qu'il est indiqué, dans le rapport, qu'il n'y a pas vraiment de spécificité de quartier dans le cadre de La ville est à vous puisque la manifestation se veut ouverte et transversale entre toutes sortes de population.

La dernière question concerne la demande de la Ville qu'il y ait 60% de participation artistique dans le cadre d'une fête de La ville est à vous. Quel est l'avis de M. Pattaroni sur cette répartition?

M. Pattaroni répond à la question relative au cadre que le mandat portait tout d'abord sur l'évaluation des finalités de La ville est à vous. Il s'agissait de comprendre quelle est cette fête et ce qu'on fait lorsqu'on la subventionne. La question et l'inquiétude de la magistrature étaient notamment de savoir si l'on est en train de faire une politique ou si l'on est en train de financer une fête à la saucisse.

La finalité de ce mandat d'évaluation était aussi de comprendre la logistique impliquée, surtout en termes d'accompagnement, de sécurité et de travail administratif fourni par la cellule.

Compte tenu du fait que le mandat devait être réalisé en peu de temps dans une enveloppe budgétaire qui n'était pas énorme, le rapport n'a pas pu traiter de la question des stands de boissons et de nourriture de manière spécifique, mais il s'agit en effet d'un point important.

M. Pattaroni s'est associé avec M. Pascal Viot, responsable de la sécurité du Paléo depuis plus de dix ans, et M. Lucien Delley, responsable de la sécurité du Montreux Jazz Festival.

La gestion des petits débordements ne relève pas de l'angélisme, mais d'une conception politique en matière de sécurité. M. Pattaroni prend l'exemple de l'Euro 2008, pour lequel il a travaillé avec M. Viot. Il s'agit aussi d'un moment de débordement dans la rue, où les gens crient leur joie. S'il n'y a pas ces espèces de débordements, d'une certaine façon, quelque chose manque. A son avis, il y a toujours le risque que les politiques veuillent tellement prévenir toute forme de débordement que l'on arrive à un fort appauvrissement de ce genre d'événements publics.

Il explique qu'une politique dite de climatisation a été mise en place. C'est tout un travail de suivi et d'ajustement aux situations. Le principe est de laisser venir un peu le conflit, comme lors de l'ouverture des fêtes de La ville est à vous, où les barrières s'ouvrent et les gens courent.

M. Pattaroni estime qu'il est intéressant de ne pas octroyer les places, de manière que les gens négocient. Il peut se produire de petites tensions, puis les bénévoles et le personnel de la cellule interviennent, ainsi que la police de proximité si nécessaire. Ainsi tout un ensemble de savoir-faire professionnels accom-

pagnent et gèrent les situations. Il s'agit d'un modèle très différent de celui utilisé à Carouge, où ils ont décidé de délivrer des places numérotées avec inscription sur internet.

Lorsque les évaluateurs ont commencé à réfléchir sur le sujet et à discuter avec les comités, ils se sont rendu compte que les formes où tout est déjà disposé appauvrissent finalement la manifestation. Dans le jeu de l'appropriation sur le moment, il y a ces petits conflits négociés et cette culture de l'espace public qui fonctionne sur l'entrelacement, plutôt que sur la séparation, et qui oblige de ce fait à prendre parole avec l'autre. Cela amène, petit à petit, de nouvelles compétences aux bénévoles, aux comités, à la police de proximité et à la cellule.

M. Pattaroni estime que cet enjeu de régulation en situation et des marges de tolérance est fondamental, pas seulement pour La ville est à vous. Cette approche est aussi adoptée dans le cadre du Paléo ou du Montreux Jazz Festival, basée sur une réflexion de ne pas étouffer ces événements par des contraintes réglementaires préalables voulant garantir à l'avance tous les aspects de leur déroulement.

Il souligne que les possibilités que quelque chose advienne ou fasse irruption donnent une qualité indéniable à La ville est à vous et aux émotions qui circulent. La ville est à vous est un véritable espace expérimental, à la croisée des logiques d'appropriation et des logiques de gestion des risques et de régulation, avec des normes toujours plus contraignantes. On ne fait plus une fête de quartier au XXI<sup>e</sup> siècle comme on en faisait il y a trente ans. Il convient donc de réfléchir à la place de ce genre d'initiatives populaires dans un univers où l'événement public et la gestion de l'espace public sont rendus difficiles par un ensemble de contraintes normatives.

Il relève enfin qu'il est tout à fait bienvenu que La ville est à vous soit rattachée à l'Agenda 21, qui est le lieu d'expérimentation de l'administration par excellence.

M. Pattaroni, se référant à la question relative aux spécificités des quartiers, rappelle que la Ville de Genève a commencé à multiplier les fêtes de La ville est à vous. Il y a eu une réflexion en profondeur, dans les années 1990, à partir de l'expérience des Pâquis sont à la rue. Dans un quartier, il y a une partie des gens qui n'y habitent ou n'y travaillent pas, les gens circulent. En même temps, il y a les gens qui y vivent et ils se rencontrent. Il faut pouvoir articuler cette ouverture, d'où l'intérêt, par exemple, de commencer la fête à 8 h du matin pour les gens qui viennent d'ailleurs, alors que ceux qui habitent dans le quartier peuvent s'installer un peu avant.

M. Pattaroni constate que le comité de La ville est à vous s'est renforcé l'année dernière. La pétition est aussi le résultat de ce renforcement. Le rapport d'évaluation, dans ses recommandations, souligne l'importance d'avoir des comités forts

qui chapeautent La ville est à vous. Certains comités sont très militants, d'autres, fraîchement venus, ont davantage besoin de l'aide de la cellule. Tout cela crée une assemblée de personnes très disparates, avec des horizons multiples et qui a un espace de vie, notamment grâce à la subvention.

Il explique enfin qu'au niveau culturel la concertation de ces derniers mois tend à ce que La ville est à vous ne soit pas redondante avec des festivals ou la Fête de la musique, mais qu'il y ait une culture orientée dans des principes de réappropriation, de proximité, de relations entre vie de quartier et vie de la ville.

Est-ce qu'il y a une solution pour éviter que des professionnels ne viennent vendre leurs marchandises sur les vide-greniers de La ville est à vous?

M. Pattaroni répond que cette problématique a deux aspects. Premièrement, il y a les personnes qui proviennent d'autres quartiers. Cela n'est pas forcément un problème. Pour l'instant, cet aspect est réglé par des ouvertures préalables, mais d'autres solutions pourraient être envisagées avec les comités. Le second aspect est la professionnalisation. Il reconnaît que la professionnalisation existe, mais il ne s'agit pas d'un pourcentage énorme. Elle est rendue visible par le fait qu'on y prête attention. Il y a un travail de socialisation et de discussion par rapport à cette question, pour essayer de dissuader et voir s'il faut prendre des mesures. Un autre aspect est que les vide-greniers servent à certains d'économie de survie. Les gens se font un peu d'argent, ce qui n'est pas négligeable. La frontière entre celui qui se fait pas mal d'argent mais qui ne le fait pas professionnellement et celui qui fait tous les vide-greniers n'est pas facile à tracer, mais les professionnels sont de plus en plus connus.

M. Pattaroni commence à envisager d'introduire des taxes volontaires ou de taxes de solidarité. C'est une réflexion intéressante, car il y a peu de lieux d'auto-financement dans nos villes. La frontière entre économie informelle pure et informelle-formalisée (p. ex. les PUS) n'est pas facile à gérer. Il s'agit d'un problème politique que les évaluateurs n'ont pas souhaité trancher.

Une commissaire demande pour quelles raisons l'évaluation recommande de définir un nombre limité de fêtes. Et pourquoi doter toutes les fêtes d'un même montant financier, alors que certaines touchent des quartiers entiers, d'autres des sous-quartiers, avec de grandes différences de taille de la manifestation? M. Pattaroni répond que le nombre limite tient d'abord à des questions logistiques. Lorsque les recommandations ont été élaborées, avant le processus de concertation, La ville est à vous se déroulait de mai à septembre. A partir de là, si l'on commence à enlever certains week-ends où le LOM ne peut fournir ses services, il n'y a pas un nombre de week-ends infinis, d'autant plus que l'on a le principe de ne pas faire deux fêtes de La ville est à vous en parallèle. Avec le processus de concertation, cela s'est un peu réglé parce qu'ils ont décidé de faire des manifestations sur toute l'année. Toutefois, il faudra tester ce qu'est une fête

de La ville est à vous en hiver. Il y a également un aspect d'épuisement. L'enjeu n'était pas uniquement centré sur l'augmentation de la subvention, mais aussi de l'enveloppe destinée à la cellule. En effet, la cellule commence à éprouver des difficultés au-delà de 10 manifestations.

Un nombre limité de fêtes et une dotation égale permettent de calibrer la subvention. Historiquement, les montants ont toujours été plus ou moins identiques. S'il fallait faire des calculs complexes et adapter les montants chaque fois que les manifestations grandissent, ce serait difficile.

Il indique enfin que les comités étaient d'accord d'avoir des rotations. Un nombre limite de fêtes permet de se baser sur des solidarités, des rotations et des négociations. Cela a été relativement bien accepté.

Est-ce qu'il y a des informations intéressantes qui ressortent du processus de concertation qui s'est déroulé après la publication du rapport?

M. Pattaroni répond par l'affirmative. Il souligne que les participants à ce groupe de concertation étaient plutôt favorables à l'enveloppe unique. L'idée est véritablement d'ancrer cela comme capital social dans les quartiers. Durant le processus de concertation, ils étaient d'accord de maintenir un nombre limite de 15 fêtes, qui reçoivent toutes une part égale de l'enveloppe.

Quel est le rôle du comité de La ville est à vous et en quoi celui-ci est-il important?

M. Pattaroni répond que les comités initiateurs ont senti le besoin de créer cet échelon supplémentaire. A son avis, il y a des enjeux à trouver un positionnement d'alter ego clair par rapport à la Ville. Un seul comité se trouverait isolé face à la Ville. Il lui semble naturel que des faitières se mettent en place puisqu'il s'agit d'une politique publique de la Ville. Il ajoute que cette faitière n'est pas une fédération d'associations d'habitants. S'il y a des quartiers très militants, d'autres comités n'ont pas la même vision politique. La pétition contribue d'ailleurs à un renforcement de cette entité.

Une commissaire rappelle la chronologie des événements. Elle relève que le rapport du LASUR a été publié en juillet 2016. En septembre, la Ville communiquait en disant que La ville est à vous est victime de son succès. Quelques jours après, les pétitionnaires lançaient leur pétition. Celle-ci demande le maintien de l'ensemble des fêtes de quartier, la réévaluation des sommes allouées, le maintien de la gratuité des prestations de la Ville de Genève et la mise à disposition de ressources humaines suffisantes, dédiées au soutien de la manifestation. Lors de son audition, M<sup>me</sup> Salerno avait présenté une première hypothèse d'organisation de 15 fêtes, avec une augmentation du budget et du nombre de postes de la cellule. Elle avait également présenté une seconde hypothèse à moyens constants, où les

fêtes seraient limitées à neuf. Est-ce que les pétitionnaires trouveraient satisfaction dans la première hypothèse?

M. Pattaroni répond que la solution à 15 correspond plus ou moins à ce qui avait été entériné par le comité, durant le processus de concertation. Cette hypothèse correspond au mieux aux attentes des pétitionnaires.

Une commissaire relève que La ville est à vous est souvent envahie par des personnes qui n'ont rien à y faire, notamment à Champel. Elle observe que de plus en plus de personnes vendent toutes sortes d'objets, que ce soit via Facebook, Anibis ou autres, et elle se demande quel est l'impact de ces échanges sur La ville est à vous. Elle se réfère aussi au titre de la pétition qu'elle trouve manipulateur et souhaite connaître l'avis de M. Pattaroni sur la question.

M. Pattaroni répond qu'il ne peut se prononcer sur le caractère provocant du titre. Il a rencontré les comités, qui sont fatigués. La cellule n'arrive plus à suivre. Ainsi, le choix du titre a peut-être été influencé par ces facteurs-là. Par ailleurs, il souligne que c'est donner beaucoup de poids à La ville est à vous de dire que la vie de tout un quartier en dépend. Il y a d'autres facteurs non négligeables. Pour lui, avec 15 fêtes on serait dans un équilibre.

M. Pattaroni aborde ensuite la question des vide-greniers. Il relève que certains comités ont tenté l'expérience sans vide-grenier, ce qui ne fut pas un succès. Il estime qu'il faut garder les vide-greniers car ils attirent les gens et leur permettent d'être à la fois spectateur et acteur de la fête. Toutefois, l'équilibre entre autofinancement et économies informelles doit encore être trouvé. Des équilibrages pourraient aussi être trouvés par rapport à un système de taxation. Actuellement ce point se situe dans une zone grise. Toutefois, il est intéressant que la fête populaire se joue autour de l'activité économique et culturelle.

Il souligne que la cellule et la faïtière font un gros travail sur ces questions, car ils ne veulent pas de professionnels sur les vide-greniers. Il y a un peu toutes les positions au sein de la faïtière, ce qui est très intéressant.

## **Séance du 30 janvier 2017**

### *Discussion et votes*

La présidente rappelle les buts de la pétition et ouvre la discussion.

A son avis, M. Pattaroni, auditionné par la commission et mandaté par la Ville pour procéder à une évaluation de la manifestation, n'avait pas été en mesure d'expliquer le but de son étude.

Une commissaire du Parti socialiste ne partage pas cet avis. Elle argue que M. Pattaroni avait mis en lumière quelques points qui ressortaient du rapport

d'évaluation qui légitiment et mettent en avant ce que les habitant-e-s avaient pu dire lors des entretiens menés par les évaluateurs. Il en ressort que les vide-greniers sont un élément indispensable des fêtes de La ville est à vous. Sur ce point, M. Pattaroni a éclairé la commission. Il a par ailleurs apporté un certain nombre d'éléments de réponse. Elle annonce ensuite que le Parti socialiste est prêt à accepter la pétition, en y ajoutant la recommandation de ne pas supprimer les vide-greniers.

Un commissaire du Parti libéral-radical relève que les pétitionnaires demandent la réévaluation des sommes allouées et des moyens logistiques nécessaires au bon déroulement des manifestations. Il argue que cela signifie que les pétitionnaires souhaitent davantage d'argent. Il rappelle que M<sup>me</sup> Salerno n'avait pas augmenté le budget dévolu à La ville est à vous et estime qu'il convient de classer la pétition, car les pétitionnaires ont déjà suffisamment de ressources.

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois se dit surprise que le rapport ne mentionne pas le mandat et le cahier des charges de l'évaluation. Elle rappelle que M. Pattaroni avait dit que 15 fêtes de La ville est à vous était suffisant et elle ne pense pas qu'il faille augmenter le nombre d'ETP ou les prestations financières dévolues à ces manifestations. Elle est en faveur du classement de la pétition.

Une commissaire d'Ensemble à gauche rappelle que l'évaluation avait été commandée par le département des finances et du logement qui souhaitait avoir un bilan de La ville est à vous. La manifestation s'étant beaucoup développée et diversifiée ces dernières années, des questions précises se posaient. Elle a rencontré différents problèmes et des manières d'y répondre ont été trouvées. L'évaluation montre que La ville est à vous est dynamique et évolue régulièrement.

Elle rappelle également que l'audition de M. Pattaroni a permis d'apprendre que, suite au rapport d'évaluation, des séances de concertation ont été menées entre la faïtière et le Service Agenda 21 pour trouver des solutions.

Elle estime ensuite qu'un aspect important de la pétition est la demande de reconnaissance du travail des comités et de la faïtière. Les pétitionnaires demandent que les élus se positionnent. Ainsi, un renvoi de la pétition au Conseil administratif soulignerait l'importance de La ville est à vous et ne peut être réduit à une seule discussion budgétaire. Pour Ensemble à gauche, cette manifestation est importante et il convient de la soutenir. L'aspect budgétaire sera à traiter dans un deuxième temps.

Un commissaire du Parti libéral-radical ne partage pas l'avis de sa préopinante. Si la pétition est acceptée, il faudra accepter une augmentation de budget. Il relève ensuite que la pétition parle de la «survie» de La ville est à vous. Cela est

un peu faussé selon lui, car la survie de la manifestation n'est pas en jeu. Les pétitionnaires demandent une augmentation du nombre de manifestations. Il relève que les quartiers deviennent de plus en plus petits et que si l'on commence à faire des manifestations rue par rue, la Ville mettra le doigt dans un engrenage dangereux et l'on ne sait pas où cela s'arrêtera. Il argue que les pétitionnaires, comme les autres subventionnés, doivent faire avec ce qu'ils ont. Une subvention est déjà une forme de reconnaissance. En conséquence, il se prononce en faveur du classement de la pétition.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre affirme que son groupe, compte tenu de la crise, demande une réduction des dépenses. Accepter la pétition revient à accepter une augmentation du budget dévolu à ces manifestations. Il rappelle que la Ville n'a toutefois pas diminué le budget pour La ville est à vous. En conséquence, il se prononce pour le classement de la pétition.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois dénonce le mépris dont certains politiciens font preuve à l'égard de ce que les gens aiment. Il rappelle que La ville est à vous représente vingt-trois jours de manifestation et est subventionnée à hauteur d'environ 190 000 francs par année. Compte tenu du nombre de personnes impliquées, autant des comités que des habitants, il s'agit, selon lui, d'une subvention acceptable. Il trouve que la majorité doit l'emporter et s'il y a 100 000 ou 150 000 personnes qui participent à ces manifestations, il faut leur rendre hommage. A son avis, il aurait fallu s'impliquer davantage avec les comités organisateurs pour déterminer avec eux les besoins réels plutôt que de demander un rapport d'évaluation pour réfléchir à la problématique. Il déclare soutenir la pétition.

Une commissaire annonce que les Verts soutiendront également la pétition. Elle ajoute que, pour son groupe, La ville est à vous est un élément important de la cohésion sociale. Sur l'aspect financier, elle rappelle que la somme n'a pas bougé depuis le début alors que, depuis un certain temps, l'Etat et la Ville ont de plus en plus d'exigences vis-à-vis de la sécurité. Il faut donc subventionner les coûts que cela implique. Connaissant bien le monde associatif, elle constate le nombre de baisses de subventions depuis quelques années. Les acteurs associatifs tiennent au maximum puis lancent un SOS – ici la pétition – et si cela ne fonctionne pas, ils risquent de lâcher. Ainsi, les Verts soutiendront la pétition en signe de soutien à une manifestation importante pour le vivre ensemble.

Une commissaire socialiste souligne que, dans certains quartiers, il n'y a pas d'autres fêtes populaires en dehors de La ville est à vous. Elle rappelle que l'on parle aussi de supprimer des scènes de la Fête de la musique sur la rive droite. Dans ce contexte, elle estime qu'il est important de soutenir La ville est à vous.

*Vote*

La présidente passe au vote de la pétition P-362.

Par 7 oui (2 EàG, 3 S, 1 Ve, 1 MCG) contre 6 non (3 LR, 1 UDC, 1 MCG, 1 DC), la commission se prononce en faveur du renvoi de la pétition P-362 au Conseil administratif.

*Annexes:*

- texte de la pétition P-362
- présentation de M<sup>me</sup> Chiara Barberis, cheffe du Service Agenda 21: «La ville est à vous – Bilan et perspectives»

*Annexes (à consulter sur internet):*

- rapport d'analyse: «La ville est à vous, une fête de quartier au XXI<sup>e</sup> siècle», Lucien Delley, Luca Pattaroni et Pascal Viot, Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR), EPFL
- réponse Agenda 21 suite à l'audition du 31.10.2017
- tableau des grandes manifestations annexe a
- tableau des grandes manifestations annexe b



99, rue de Lyon | 1203 Genève

P-362

REÇU le  
15 SEP. 2016

Genève, le 15 septembre 2016

Monsieur Rémy Burri  
Président  
Conseil municipal de la Ville de  
Genève  
Rue Pierre-Fatio 17  
1204 Genève

**Pétition municipale pour la survie des manifestations *La ville est à vous* dans nos quartiers: Quel quartier doit mourir ?**

Monsieur le Président,

*La ville est à vous* est une fête de rue, gratuite et ouverte à toutes et tous, qui poursuit un idéal de réappropriation sociale et culturelle de la ville par les habitant-e-s.

Cet événement se propose de stimuler diverses formes d'expressions artistiques et culturelles impliquant la participation active du quartier au travers d'animations de proximité et d'un vide-greniers.

Cette manifestation populaire est devenue incontournable dans nos quartiers, cela avec un large soutien de la population genevoise: des fêtes populaires, chères aux habitant-e-s au sein de chaque quartier et de surcroit peu onéreuses car reposant essentiellement sur le bénévolat.

Ces fêtes de quartier sont réellement devenues une tradition populaire.

**Aujourd'hui, c'est l'existence même de ces vide-greniers festifs qui est en péril !**



99, rue de Lyon | 1203 Genève

Ces manifestations sont sous-financées alors que leur popularité ne fait qu'accroître: quelques 300'000 participants chaque année ! Elles sont surtout sous-valorisées, de par l'insuffisance des moyens logistiques et sécuritaires, au vu de l'impact positif qu'elles créent et également par le fait que l'organisation est bénévole.

Elles fédèrent de plus les habitant-e-s autour d'un projet qui est à la fois,

- **Festif**: ce sont 30 jours de fête par année en extérieur.
- **Social**: en favorisant les liens entre les habitants, les générations et les cultures. C'est également un bel exemple de participation populaire.
- **Culturel**: avec 1000 concerts et autant de spectacles de rue.
- **Economique**: en soutenant l'économie locale et les solidarités.
- **Ecologique**: avec une constante amélioration de la gestion des déchets (recyclage, réutilisation et récupération).
- **Et surtout, humain**: permettant à 600 bénévoles de s'investir pour leur quartier, pour les habitant-e-s. *La ville est à vous* permet de plus, l'intégration de toutes les composantes d'un quartier.

Nous souhaitons rappeler que ces fêtes de quartier sont organisées pour les habitant-e-s et, par les habitant-e-s.

C'est-à-dire que ce sont des comités organisateurs bénévoles qui offrent de leur temps – quelques 1000 heures pour chaque fête de chaque quartier – pour offrir un moment festif et convivial.

**Par cette pétition, nous demandons le maintien de ce projet ainsi que toutes les prestations associées afin que ces vide-greniers festifs puissent continuer d'exister dans de bonnes conditions !**



99, rue de Lyon | 1203 Genève

C'est-à-dire:

- Le maintien de l'ensemble des fêtes de quartier *La ville est à vous* (soit 15 quartiers volontaires en 2016).
- La réévaluation des sommes allouées et des moyens logistiques nécessaires au bon déroulement des manifestations.
- Le maintien de la gratuité des prestations de la Ville de Genève.
- La mise à disposition de ressources humaines suffisantes dédiées au soutien à la manifestation.

En vous remerciant pour l'attention et l'intérêt que vous porterez à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

*Association pour La ville est à vous  
(AVAV), formée des comités  
organiseurs bénévoles des  
manifestations *La ville est à vous*,  
représentés par:*

Sylvia Oberson  
Ass. saintjean en fêtes

Amid Benjamaa  
Ass. Europe-Charmillles

Marisa Rezzonico  
Ass. Saco-Genêts

***Demande au Président du Conseil Municipal que lecture de ce document soit faite.***

Annexe: pétition municipale, lancée par l'association faitière AVAV (*Association pour La ville est à vous*)

**Quel quartier doit mourir ?**

**Pétition municipale pour la survie des manifestations La ville est à vous dans nos quartiers !**

**La ville est à vous (VAV)** est une manifestation organisée dans plusieurs quartiers de la ville de Genève par des associations composées d'habitants de chaque quartier. Ce sont 13 à 15 fêtes de rue organisées de mai à septembre; ce nombre est variable selon les années. Cela représente **600 bénévoles** qui œuvrent pour animer leur quartier et une affluente de **300'000 personnes**. Des fêtes populaires, chères aux habitants, peu onéreuses car reposant majoritairement sur le bénévolat. **Ces fêtes font vivre nos quartiers !** Elles favorisent l'économie sociale et solidaire, la culture avec une large production d'artistes locaux (près de 2000 artistes par année). Mais surtout, elles permettent aux habitants de se rencontrer et de s'investir pour le bien-être de leur quartier et favorisent les associations. En bref, sauvegarder la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. Depuis quelques années, les sommes allouées à ce projet, sont plus que modestes et ne permettent plus d'offrir ces fêtes à la population. **Aujourd'hui, c'est l'existence même de ces vide-greniers festifs qui est en péril ! Les coupes budgétaires de la majorité du Conseil Municipal, ajoutent à l'insuffisance des moyens logistiques, a pour conséquence la disparition de la moitié de ces manifestations !**

**Résultat de ces coupes budgétaires: de 15 manifestations, nous passerions à 7. La disparition de certaines fêtes de quartier est inquiétante ... Se pose alors la question du choix des quartiers qui pourront continuer à réaliser des vide-greniers.**

**Pourquoi ? Certains quartiers seraient-ils moins intéressants ? Leurs habitants moins valeureux ? Leur cohésion sociale mineure ?**

Par notre signature, nous demandons:

- Le maintien de l'ensemble des fêtes de quartier **La ville est à vous.**
- La réévaluation des sommes allouées à nos fêtes.
- Le maintien de la gratuité des prestations de la Ville de Genève.
- La mise à disposition de ressources humaines suffisantes dédiées au soutien à la manifestation.

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Signature

Pétition organisée par l'association tanière AVAV (Association pour La ville est à vous). **A renvoyer à: AVAV, 99 rue de Lyon, 1203 Genève**

# La ville est à vous

## Bilan et Perspectives

### Commission des pétitions 31 octobre 2016



VILLE DE  
GENÈVE

DFL\_Service Agenda 21- Ville durable

# La ville est à vous, c'est quoi ?

- Plus d'une dizaine de **fêtes de rue** par an, dans différents quartiers de la ville
- Une organisation inédite: comités associatifs (organisateur, mobilisateurs du quartier) / cellule de coordination (animation, facilitation, régulation)
- Une identité forte

– 35 –

## Réappropriation de l'espace public Intégration participative large

## **Quelques chiffres**

**En 2015, la ville est a vous, c'est:**

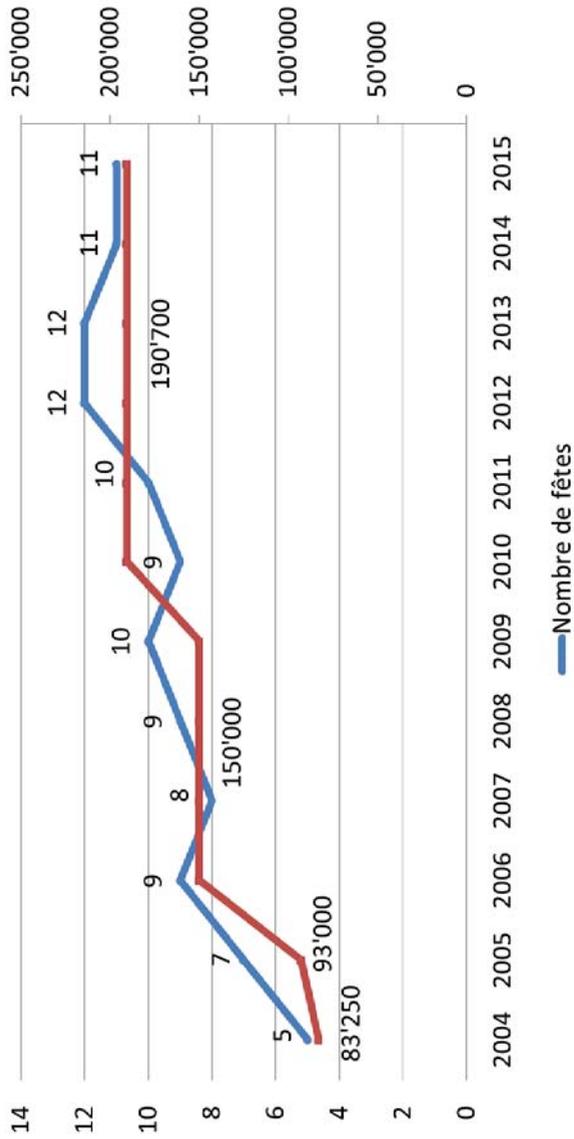
- **11 quartiers, 23 jours de manifestation**
- **un public estimé à 236'000 personnes**
- **660 bénévoles**
- **7'700 vide-greniers**
- **289 animations culturelles et activités**
- **> 150 stands de nourriture**

# Coûts de la manifestation

Comptes 2015

<b>Total des coûts internes</b>	<b>CHF 561'609.-</b>
- Personnel	
- Véhicules et engins	
- Matériel (panneaux, tables, tentes, wc, tri, etc.)	
<b>Achats biens et services</b>	<b>CHF 43'795.-</b>
- Sécurité (sécurité, radio, ...)	
- Logistique (gobelets, wc, matériel de fête, etc...)	
- Coordination (séances comités, Lancement et Bilan, ...)	
- Production (location matériel son et lumière, Recup, Suisse)	
- -etc.	
<b>Subventions comités</b>	<b>CHF 190'700.-</b>
- Programmation & animations	
- Logistique (installation électrique, location matériel et véhicule, etc.)	
- Bénévoles (séances préparatoires, t-shirt, repas manifestation, ..)	
<b>TOTAL</b>	<b>CHF 796'104.-</b>

# Evolution des subventions de 2004 à 2015



DFL Service Agenda 21-ville durable

## **Principaux constats de l'étude**

- La ville est à vous est porteuse d'une politique de la ville à la fois sociale, participative et intersectorielle.
- Elle apporte des bénéfices en terme d'animation et d'identité des quartiers et de la ville; de promotion de la culture participative de l'espace public , de développement du capital social ou encore d'apprentissage administratif.

***Elle s'inscrit toujours dans les finalités qui sont les siennes***

# Principaux défis identifiés

- Pour assurer la pérennité de la manifestation
- Définir un nombre limite de fêtes et des critères clairs de sélection des manifestations
  - Adapter les moyens alloués
  - Assurer une dotation égale à toutes les fêtes
- Pour favoriser l'implication des habitant-e-s et l'appropriation libre
- Confirmer la place centrale du vide-grenier, le réguler sans l'étouffer

# Résultats du processus de concertation

Nombre limite de fête: 15 (10 + 5)

Critères de sélections : mise en place d'un processus de sélection pour effectuer la sélection en concertation avec les comités, avec comme ultime recours le tirage au sort.

Adaptation des moyens

Assurer CHF 20'000.- de subvention par quartier

Régulation des vides-greniers

Continuer à améliorer le dispositif de gestion des vides-greniers afin de les réguler de manière plus qualitative en garantissant la libre participation de toutes et tous.

# Options soumises au CM

## Hypothèse 15 fêtes (10 + 5)

- Augmentation de l'enveloppe de subvention de CHF 110'000.- pour garantir une dotation égale de CHF 20'000.- à tous les quartiers
- Augmentation du budget de fonctionnement de la cellule de coordination de CHF 30'000.-
- Augmentation du nombre de poste: + 1.2 ETP

## Hypothèse « moyens constants »

- La Ville limite le nombre de fête à **9 quartiers**